

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 8

Artikel: Histoire d'un foulard et d'un cache-nez : [suite]
Autor: Lieutier, Nelly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assure un long jour sans nuage,
Le printemps en toute saison.
Parfois, un orage éphémère
Peut troubler un ménage heureux :
Si douce que soit l'atmosphère,
Elle a ses moments orageux.
Mais bientôt la tempête cesse
Et le ciel redevient plus beau ;
De même, renaît la tendresse ;
L'amour rallume son flambeau.
Lorsque l'on met dans la balance
Ce qu'on vante avec tant d'éclat,
La soi-disant indépendance,
Les agréments du célibat ;
Il ne reste qu'un vain prestige
Qu'on prend pour la réalité ;
Ce faux bonheur est un vertige
Qui doit finir avec l'été.

1^{er} mars 1882.

MAURICE DECHASTELUS.

On nous raconte ce joli mot, entendu dans une soirée qui réunissait une dizaine de personnes. Une dame, dont l'ouïe était un peu dure, remarqua les regards de deux *causeuses*, qui se dirigeaient de temps en temps sur elle. Leurs petits sourires significatifs, ainsi que leurs physionomies, exprimaient suffisamment que l'on ne traitait pas la pauvre sourde avec beaucoup de bienveillance ; d'ailleurs, à raison de son infirmité, on se gênait peu, et quelques mots saisis de temps à autre la mettait au fait de la conversation.

Quand les deux méchantes langues eurent fini, l'une d'elles s'approche de la victime de ses calomnies, et, avec un ton en apparence rempli d'intérêt et de douceur, elle lui dit : « Chère madame, vous devriez chercher à faire quelque chose pour vous guérir de votre infirmité... Consultez un spécialiste, croyez-moi ! »

— Merci, madame, répond la sourde, je viens de m'apercevoir que j'entends encore beaucoup trop !

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

VII.

Et comme les yeux de Mme Armingaud semblaient l'interroger plus encore que Georgette n'avait cru devoir le faire, Léopold raconta l'histoire qui l'avait rendu possesseur du petit mouchoir de soie.

— Mais, vous aussi, monsieur, vous avez été bon, bien bon pour la pauvre Catherine, s'écria-t-elle, étourdiment Georgette, car votre cache-nez était bien plus chaud que le foulard, et vous lui avez peut-être sauvé la vie.

Le jeune homme la regarda avec étonnement.

— Comment savez-vous que la petite fille malade se nommait Catherine ? demanda-t-il ; je ne le sais pas moi-même.

Georgette devint rouge et embarrassée.

— Mais, il me semble que vous l'avez ainsi nommée, répondit-elle.

— Je suis parfaitement certain de n'avoir prononcé aucun nom ; mais, voulez-vous, à mon tour, me permettre de vous faire une question ? poursuivit M. Armistoff. Est-ce que, avant de venir habiter Paris, vous ne demeuriez pas à la campagne, aux environs de Melun, dans un village où il y avait une école, et beaucoup de petites filles qui y venaient de plusieurs kilomètres à la ronde ?

— Qui vous a si bien instruit des petits événements au milieu desquels nous avons vécu autrefois, ma fille et moi ? interrogea la mère de Georgette.

— Personne ne m'a parlé de vous et des événements qui ont pu vous intéresser, madame ; mais il y a des choses que le cœur sait deviner quand il a pu s'accrocher à un fil conducteur. — Ce fil, je viens de le saisir tout entier depuis quelques instants. — Mademoiselle Georgette, vous ne refuserez pas de me dire ce qu'est devenue Catherine, notre... protégée ?

— Catherine est morte ! répondit la jeune fille. — Ni la petite attention que j'avais eue pour elle, ni les secours si nécessaires et efficaces que vous lui avez donnés, ni les soins dont elle a été l'objet de la part de presque tous les habitants du village, n'ont pu détruire le mal dont elle était trop profondément atteinte. Elle s'est éteinte en me racontant la même histoire que celle que vous venez de me dire, et... je puis vous rendre une écharpe de laine, qui l'a garantie et soulagée dans ses derniers jours, en échange du foulard que vous venez de me remettre.

— Quoi ! ce cache-nez, que j'avais donné à Catherine ?

— Elle l'a, en mourant, donné à ma fille comme un souvenir d'elle et de celui qui le lui avait remis, répondit Mme Armingaud.

Léopold se leva vivement, comme s'il était mû par un ressort.

— Est-ce que le foulard pourra être réparé demain ? demanda-t-il.

— Il le sera, monsieur, répondit tristement Georgette.

— Et, vous me permettez de venir le reprendre moi-même ?

— Je vous le remettrai avec l'écharpe qui ne m'appartient plus, dit-elle.

Quelques instants plus tard, Léopold avait quitté la demeure de Mme et de Mlle Armingaud, et il se présentait dans le cabinet de son père.

— Oui, oui, je me rappelle parfaitement l'histoire de ce foulard et de cette petite fille, répondit M. Armistoff aux questions que venait de lui poser son fils. Pardieu, tu étais si enthousiasmé, si exalté, que je n'avais garde de l'oublier ! Mais où veux-tu en venir en me le rappelant en cet instant ?

— A vous rappeler aussi la promesse que vous m'avez faite de m'accorder, sans hésiter, ce que je vous demandais en vous présentant ce foulard, répondit le jeune homme.

— Hum ! Voilà un rappel qui menace grandement ma tranquillité paternelle !

— Est-ce que vous n'êtes pas absolument certain que je ne vous demanderai rien qui puisse troubler votre bonheur ou le mien ? demanda Léopold.

— Voyons, voyons, je ne fais jamais banqueroute à mes promesses, monsieur le raisonneur ; mais je veux cependant poser aussi mes conditions, avant de donner carte blanche à vos exigences.

— Vos conditions seront toujours les miennes, mon père.

— Eh bien, promets-moi, à ton tour, que si je t'accorde ce que tu vas me demander, tu seras plus aimable avec Mlle Herbelin, et tu me laisseras faire auprès de sa mère les démarches que je désire ?

Léopold eut sur les lèvres un sourire qui échappa à son père.

— Je vous promets de vous laisser seul juge de ce que vous devrez faire, répondit-il, et je ne m'opposerai nullement à ce que vous déciderez vous-même.

— A la bonne heure ! et puisque tu te montres si raisonnable, je suis prêt à t'accorder de suite tout ce que tu désires.

— Je ne vous ferai ma demande que demain, à midi, dans une maison où je vous prierai de vouloir bien m'accompagner.

— Oh! oh! voilà quelque chose qui me semble bien friser le mystère, monsieur mon fils!

— Un mystère qui n'a rien de bien effrayant, je vous l'assure, répondit le jeune homme en souriant. Donc, à demain, et soyez certain que je vous ménage des surprises étourdissantes.

(La fin au prochain numéro.)

On gaillâ ein couson.

Lo valet à Pequacéré étai on bocon pèsant, taborniau, et son père qu'avai lo moïan, l'avai met ein peinchon po 60 francs pè mât, po ne pas adé l'avai quie, kâ l'avai rudo chagrin que séyè dinsè. Ma fâi lo coo étai on gros medjâo, kâ onna terrinâ dè soupa lâi gravavè pas dè medzi dè cein que vègnâi après, et âo bet dâo mât lâi faille mettrè la peinchon à 70 francs; n'iaivâ pas moïan dè sein teri autrameint. Lo père Pequacéré fe bin d'accoc dè payé 10 francs dè plie; mà son valet sè mette à pliorâ.

— Qu'as-tou don à pliorâ, s'on lâi fe, ton père a bon moïan et ne renasquè pas dè payi?

— Oh n'est pas cein, se repond lo dadou, mà quand payivo 60 francs, mè bourravô dza tam que poivo que y'été gaillâ mau dâi iadzo que y'avâi; et ora que mè foudra medzi po 10 francs dè plie, ne sé pas coument lâi vu teni sein mè fère chàotâ lo pétro!

On buébo que promet.

Lâi avai pè lo Ti fédérât dè Lozena iena dè cillâo cambusè dè comédiens iò on montravè 'na lanterna magique qu'on lâi dit assebin on panoramâ, qu'on vouâtè pè dâi petitès liquiernès riondès et qu'on lâi vâi dâi velès, dâi guierès, dâi z'inondachons, dâi z'assassins, et tot plieini d'affèrès, qu'on derâi ma fâi que cein est bin veré. Adan lâi avai dein clia qu'é-tâi pè Lozena iena dè cliaò liquiernès iò on vayâi dâi dzeins qu'étiot dévourâ pè dâi bêtès féroces, que lo comédien no fasâi que l'étâi dâi chrétiens qu'on baillivè à medzi à cliaò bêtès po sè repètrè, et que cein sè passavè pè Rome, dein lo vilhio teimps. Ma fâi, cein fasâi maubin dé vairè cliaò pourrès dzeins, et cein fasâi redzerdzehi de vairè coumeint cliaò lions, cliaò tigres et cliaò pantaires, lào trossâvont l'etsena po lè déchicotâ et lè z'agaffâ.

Samin à la Catrine lâi étâi z'u vairè avoué sa fenna, sa balla mère et son petit bouébo, cein cotavè quaranta centimes, et tandi que vouâtivont cliaò crouiès bêtès, vouaïque lo petiou que sè met à pliorâ tot dè bon, que lè ge lâi razâvont et que lâi faille panâ lè larmès.

— Eh cé pourro bouébo! se fe la mère-grand, vouâiti-vâi coumeint l'a bon tieu, que cein lâi baillè lo tor dè vairè dévourâ cliaò pourrès dzeins, • Pourro petit! t'ès bin sadzo; kâ l'est bin mau fé dè fère souffri dinsè dâi brâvès dzeins; tè vu menâ ein carouzet, kâ mè fâ pliési dè vairè que cein tè fâ dè la peina; l'est bon signo. »

— Oh! n'est pas po cein que pliâoro, se lâi repond lo gosse.

— Et porquie don, mon valet?

— C'est que lâi a dein lo fin carro on pourro petit tigre que n'a min dè chrétien à medzi.

Tête de linotte.

Tel est le titre d'une comédie nouvelle en trois actes, qui a obtenu au théâtre du Vaudeville le plus brillant succès. Notre directeur, M. Laclaindière, vient de traiter avec la Compagnie parisienne, pour faire représenter cette œuvre sur notre scène, par les artistes du Vaudeville, au nombre desquels on remarque plusieurs noms déjà célèbres sur la scène parisienne. Nous ne saurions trop remercier notre directeur de l'initiative qu'il vient de prendre; puisse-t-il en être récompensé par un concours empressé du public lausannois. La première représentation est annoncée pour lundi 26 courant, à 8 heures. Ce sera là une véritable fête, qui ne peut manquer de faire salle comble.

Tête linotte est une des plus gaies comédies de MM. Barrière et Gondinet. Pendant 3 actes, les personnages se cherchent ou s'esquivent, et produisent ainsi des situations aussi inattendues que désopilantes. Au second acte, on remarque un décor très curieux qui, mettant tout à la fois sous les yeux des spectateurs un atelier de modistes et le palier d'un escalier serpentant depuis le dessous du théâtre jusqu'aux frises, sert de cadre à une série de tours de passe-passe vraiment étourdissants et à des traits piquants du meilleur goût. Ce tourbillonnement de faits et d'acteurs captive au plus haut point les amateurs de franche gaité.

Pensées.

Si le chat avait des ailes, il n'y aurait pas un seul moineau dans l'air. Si chacun avait ce qu'il désire, à qui resterait-il quelque chose?

Si vous voyez dans un cercle une femme éblouissante de blancheur, dont les cheveux ressemblent à de l'ébène, la taille à celle d'une nymphe légère, les dents à des perles orientales, attendez l'éclat du jour et, pour l'instant, *ne vous y fiez pas*.

Si votre intendant vous parle sans cesse de sa probité, votre femme de chambre de sa vertu, et si votre chat cache ses griffes, je vous répéterai: *Ne vous y fiez pas*.

Logogriphe.

(pour nos lectrices seulement.)

Dans mes 8 lettres, trouvez: Chatel, Etoile, Echo, Lacet, Hôtel, Calote, Lac, Taloche, Colle, Chat, Cote, Tache, Cale, Eole.

Prime: 1 petit agenda pour dame.

THÉÂTRE. — Dimanche, 25 février:

Don César de Bazan,

drame en 5 actes.

115, rue Pigalle,

vaudeville en 3 actes.

Rideau à 7 1/2 heures.

AVIS. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

IMPRIMERIE HOWARD-GUILLOUD & C^{ie}